

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 07 novembre 2012

Ordre du jour

Approbation procès-verbal du 25/09/2012

Décision budgétaire modificative (Rapport n°2012.11 .B.01)

Tarifification services micro-crèche Soncourt et validation règlement intérieur (Rapport n°2012.11.V.01)

Recrutement besoin occasionnel filière animation (Rapport n°2012.11.B.02)

Extension régime indemnitaire filière technique et animation (Rapport n°2012.11.B.03)

Questions diverses

Le 7 novembre 2012 à 19h00, les membres du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Bassin de BOLOGNE VIGNORY FRONCLES, se sont réunis à la salle des fêtes de Viéville, sur convocation de M. Denis MAILLOT.

Présents : Mmes : DORE Marie-Thérèse, HURNI Marie-Thérèse, MAIRE Véronique, MOUSSUT Maryse, PERRIN Ghislaine, REY Emmanuelle, VISIOLI Sylvie, WYSOCKI Annie, MM : BLANCHOT Robert, CONTAL FABIEN, DAMPEYROUX Michel, DESNOUVEAUX Robert, DESPREZ Christian, GIRARDOT Daniel, JOURDE Jean Marie, KUHNER Gilbert, LEJOUR Jérôme, MAILLOT Denis, MAJORKIEWIEZ Francis, MARASI Etienne, MICHEL Maurice, NOIROT Luc, PASQUIER Jean-Michel, PAULIN Michel, RAGOT Jacques ROY Jean-Yves, VALLOT Gilbert.

Suppléant(s) : VISIOLI Sylvie (de M. DEMERSON PASCAL), MARASI Etienne (de M. MARASI Julien),

Excusé(s) ayant donné procuration : M. VOIRIN Patrice à M. MAILLOT Denis.

Excusé(s) : Mmes : KEMPF Sonia, LE BAILLY Edith, MARTINOT Yolande, MM : COURAGEOT Michel, DEMERSON PASCAL, HOEN Serge, JAUVAIN Stéphane, KIHM Jean-Paul, KLINKEBERG Jean Pierre, LESEUR Philippe MARASI Julien, MONFILS Didier.

▪ **Approbation du procès-verbal de la séance du 25/09/12**

Aucune remarque n'étant apportée au procès-verbal de la séance du 25/09/2012, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Informations diverses :

M. Maillot présente Mme Colette GARNIER, directrice de la micro-crèche de Soncourt sur Marne. Il indique que deux personnes ont été recrutées localement (Habitantes de Vraincourt) pour l'encadrement des enfants. Une visite de la structure sera programmée un samedi à l'attention des élus.

▪ **Décision budgétaire modificative**

Le Président informe l'assemblée de la nécessité de modifier le budget primitif 2012 comme suit :

Chapitre 012 : charges de personnel : - 11 000 €

Chapitre 66 : frais financiers : + 11 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté approuve à l'unanimité cette délibération technique.

▪ **Tarifification des services Micro-Crèche et validation du règlement intérieur**

Le Président informe les élus que la micro-crèche de Soncourt Sur Marne étant conventionnée les tarifs pour l'application des services sont fixés par la CAF selon les quotients familiaux des parents. Certains services supplémentaires sont proposés. Le Président sollicite l'accord du conseil communautaire à ce sujet et demande la validation du règlement intérieur tel qu'adressé en même temps que la convocation. Il précise que ce règlement est une proposition de la commission sociale. Il indique un point particulier au niveau de la différenciation de tarification entre les résidents de la communauté de communes et hors territoire (majoration de 30% des tarifs).

Concernant l'organisation interne, les repas seront fabriqués sur place, le recours à des couches lavables a été souhaité par les élus de la commission. Ces dernières seront lavées par la MARPA, cette structure étant équipée en matériel professionnel.

Au niveau de la facturation aux familles, un système de badgeuse va être mis en place afin de constituer des états de présence des enfants. M. Poupon fait part de l'utilité de déclarer le fichier créé à la CNIL.

Après précision de différents points indiqués dans le règlement intérieur proposé celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents, de même que l'ensemble des tarifs proposés.

▪ **Recrutement besoin occasionnel filière animation**

Le Président expose que dans le cadre de recrutement de personnels pour la micro-crèche de Soncourt Sur Marne, des contrats pour besoins occasionnels peuvent être réalisés permettant la mise en place de périodes d'essais avant embauche définitive des agents. Il souhaite à ce sujet, être autorisé à recruter du personnel au niveau de la filière animation.

Monsieur Maillot indique qu'une des personnes recrutée va bénéficier d'un contrat occasionnel de ce type. L'autre personne, d'un contrat aidé. Toutefois, il précise que ces contrats sont temporaires et feront l'objet d'emplois permanents par la suite.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte à l'unanimité le recrutement de personnel de la filière animation pour besoin occasionnel.

▪ **Extension régime indemnitaire filière animation et technique**

Le Président informe que le Bureau, délégué en la matière, a ouvert les postes pour le recrutement de la directrice de la Micro-Crèche, de l'ingénieur territorial et du responsable enfance jeunesse de Froncles (en lieu et place de la mise à disposition par la commune). S'agissant de mutations d'une collectivité à une autre, les agents doivent être recrutés sur les mêmes bases de rémunérations que leurs collectivités d'origine. Le président sollicite donc l'accord du conseil communauté pour étendre le régime indemnitaire institué sur la filière administrative, aux autres filières concernées. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

Monsieur Poupon intervient au sujet de la situation du « NRA » qui n'a pas évolué et ce malgré la motion votée par le conseil communautaire lors de la dernière assemblée générale. Il propose de constituer un groupe « internet » afin de travailler sur ce sujet et notamment proposer une « pétition » pour le raccordement de la commune de Viéville auprès de la direction d'Orange.

Les élus étant d'accord sur la constitution d'un groupe de travail celui-ci est créé et est composé de Madame Marie-Thérèse Doré et Messieurs Denis Maillot, Jean-Paul Poupon, Jean-Yves Roy, Christian Desprez et Francis Majorkiewiez.

Madame Doré remercie les participants et organisateurs de la journée nature qui s'est tenue à Rouécourt. Le bilan est positif malgré le décalage du dimanche au samedi pour cause de jour de chasse.

La prochaine journée nature doit être fixée rapidement afin que les « cyclos » prévoient dès à présent leur planning. Un appel à candidature est lancé pour retenir la prochaine commune organisatrice de la manifestation.

Monsieur Girardot intervient pour indiquer son accord au transfert de sa commune au SMICTOM Centre Haute-Marne.

Un courrier de la communauté de communes sera adressé en ce sens aux Présidents des Syndicats Centre et Nord Haute-Marne.